



*Mission Permanente de la République d'Haïti
auprès des Nations Unies*

CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

Intervention

de

Madame Marjory MICHEL

Ministre à la Condition Féminine

et aux Droits des Femmes

de la République d'Haïti

(Vérifier au prononcé)

New York, le 24 février 2011

Monsieur le Président,

Ma délégation souscrit aux déclarations des distingués représentants de l'Argentine, au nom du Groupe des 77 et la Chine, du Chili, au nom du Groupe de Rio et des Bahamas, et de la Commission du Groenland.

Monsieur le Président,

Il est évident que l'éducation constitue un déterminant essentiel du changement social, un facteur de croissance économique, du développement durable et du bien-être individuel et collectif. L'État haïtien, qui a fait sien une telle philosophie œuvre à travers le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de la Santé, des Sports et autres secteurs concernés dans leur collaboration afin de répondre aux besoins éducatifs fondamentaux de la population des deux sexes. Ainsi, le Gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre les résolutions adoptées par les conférences régionales et internationales, notamment, celles de CEDAW, de Mexico. Les données statistiques fournies ci-dessus mettent en évidence les progrès réalisés dans ce domaine.

Monsieur le Président,

Haïti, sous plén à égards, va dans le sens de l'objectif d'un milliard de Développement définis en matière d'éducation et d'égalité des sexes. Les actions déployées par l'État haïtien ont permis un meilleur accès de la population à tous les niveaux de l'enseignement, spécialement aux deux premiers cycles de l'école fondamentale.

Il faut reconnaître qu'Haïti a certainement marqué des points en ce qui a trait à la promotion d'une éducation qui tient compte de l'égalité des sexes, une éducation qui ne retrouve pas de disparités sexistes dans les opportunités, etc. les programmes nationaux.

Il y a lieu aussi de souligner qu'Haïti a adopté de nombreuses mesures concrètes pour encourager les femmes à s'intéresser à de nouveaux domaines scientifiques et technologiques offrant de nouvelles possibilités à court et long terme dans les perspectives de carrière.

En dépit de cette volonté manifeste Haïti fait face à des problèmes similaires à ceux confrontés par d'autres pays du Sud. Les défis auxquels nous citons :

- les longues distances à parcourir par des écolières surtout en milieu rural, en plus des tâches domestiques à assumer;
- la persistance de pratiques stéréotypées dans des espaces d'éducation autres que les établissements scolaires traditionnels.

Monsieur le Président,

Mis à part les défis sur le plan éducationnel, notre pays fait face à de sérieux obstacles tels que l'épave de la marine nationale, les séismes multiregionaux et les actes de violence perpétrés contre les femmes et les filles vivant dans les camps d'hébergement depuis le séisme du 12 janvier 2010. En effet, on a déployé des efforts déployés par l'État haïtien pour assurer la protection et la sécurité des victimes de ce séisme, particulièrement les femmes et les filles, ces dernières connaissent encore une situation de grande vulnérabilité.

Face à la conjoncture post-séismique dans le cadre des actions engagées par le Gouvernement de la République D'Haïti, le Ministère a la Condition Féminine aux Droits des Femmes a lancé une grande campagne nationale contre la violence faite aux femmes et aux filles. J'ai voulu renforcer la coopération et les sanctions prévues contre les agresseurs, par le décret loi de juillet 2005 en attendant le vote par le Parlement Haïtien d'une loi cadre proposée par le Ministère de la Condition Féminine et aux Droits des Femmes, en complément de ce phénomène.

Qu'il nous soit permis ici d'exprimer au nom du Gouvernement haïtien nos sympathies et notre solidarité à l'endroit du Gouvernement et du peuple de la Nouvelle Zélande qui vient récemment d'être frappé par un tremblement de terre.

Je m'en voudrais de définir cette intervention sans adresser les plus vifs remerciements du Gouvernement haïtien aux différentes institutions spécialisées des Nations Unies et des Etats Membres qui depuis 2010 ont renforcé leur appui technique et financier au Ministère de la Condition féminine et des Droits des Femmes et lui ont permis ainsi de mettre au jour des questions potentielles dans le domaine de la violence. Un remerciement spécial à l'UNICEF, l'UNFPA, la Coopération Espagnole, l'Agence de Coopération Suédoise, l'USAID dont la contribution à nos efforts est hautement appréciée et qui ont pu contribuer à la création de l'OMIF. Je tiens également à remercier l'ensemble des partenaires de cet important organisme.

Je vous remercie.